



CSE extraordinaire du 6 juillet 2023 projet de réorganisation du bassin de Cherbourg

En début de séance, la CGT a fait une déclaration sur l'intensité des conditions d'exercice de vos représentants.

Cette déclaration est accessible [sur ce lien](#).

La direction présente son projet de réorganisation de l'implantation des agences Pôle emploi sur le bassin de Cherbourg.

La CGT est directement intervenue pour remettre le contexte actuel de 3 agences avec des situations bien distinctes.

Pour la CGT, la situation spécifique de Cherbourg La Noé doit d'abord être étudiée avant tout travail sur ce projet.

La CGT considère que la direction a commencé un travail d'amélioration sur ce site et qu'elle a le mérite de s'en être saisie.

Pour autant, la CGT affirme que ce travail, dans une perspective de stabilité et de sérénité, n'est pas terminé.

En l'état actuel des choses, la CGT estime que l'arrivée des collègues de Cherbourg Centre dans l'agence de Cherbourg la Noé est une erreur compte tenu des tensions encore existantes.

Nous avons réclamé à la direction de finaliser son travail avant d'entamer ce chantier de réorganisation qui risque en plus de venir simultanément avec le déploiement de France Travail.

Nous avons alerté la direction sur l'état psychologique de plusieurs collègues (toutes équipes confondues) de Cherbourg La Noé.

Pour la direction, le projet de réorganisation pourrait être une solution.

Nous n'y croyons pas.

Ce projet de passer de 3 agences à 2 n'aurait que pour but d'améliorer la délivrance de service et le contexte social.

Nous avons réclamé des éléments d'analyse des situations actuelles sur tous les thèmes, y compris la répartition de la demande d'emploi et des entreprises.

Ces demandes permettraient de comprendre en quoi de ce projet déployé dans l'urgence serait une amélioration

Nous avons également réclamé une analyse des risques sociaux organisationnels et le plan de prévention qui en découle.

Nous n'avons obtenu aucun élément factuel.

Pour la CGT, cette situation ne répond pas aux obligations du CSE et nous laisse tous sans garantie d'amélioration, en particulier sur l'intégrité physique et morale des agents.

Concernant le dossier en lui-même, la direction l'a présenté auprès d'une grande partie des collègues de Cherbourg le 30 juin dernier.

La direction met en place pendant l'été des ateliers avec les agents, un facilitateur et/ou le cabinet conseil pour travailler sur plusieurs thématiques de ce projet.

Pour la CGT, même cette organisation en pleine période estivale est source de risques sociaux organisationnels.

La CGT a demandé un point d'étape au CSE du mois d'août à l'issue des ateliers.

La direction diffère sa réponse.

Pour partager avec nos collègues cherbourgeois, la CGT organise 2 réunions (copie en pièce jointe pour inscription) le jeudi 13 juillet après-midi et le mardi 29 août après-midi.